

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2007

Séance du 2 mars 2007

CG 07/1^{ère}/VI-01

**FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION ECONOMIQUE ET
POLITIQUE EN FAVEUR DE LA CREATION, DU
DEVELOPPEMENT ET DU MAINTIEN D'ENTREPRISES
(F.D.I.E.)**

Le F.D.I.E. regroupe plusieurs procédures d'intervention économiques du Conseil Général dans le but de maintenir et de développer le tissu industriel, artisanal et commercial de l'ensemble du département.

Les interventions prennent des formes multiples telles que :

- subventions aux communes, groupements de communes, sociétés d'économie mixte, sociétés de crédit-bail immobilier pour **des opérations d'aménagement de terrains ainsi que de construction ou réhabilitation de bâtiments** destinés à des entreprises exerçant des activités industrielles, artisanales, ou de certains services aux entreprises,

- subventions aux communes rurales de moins de 1 000 habitants pour assurer le **maintien ou la création de commerces** de première nécessité,

- **garantie départementale des emprunts communaux** à finalité économique,

- **bonifications d'intérêts** dans le secteur de l'hôtellerie,

- **financements d'études et de conseils** à caractère économique,

- et enfin, dans le cadre de l'aménagement du territoire, le **financement des zones d'activités** à vocation communale intercommunale en relation avec le Conseil Régional.

F.D.I.E. – BILAN 2006

La Commission Permanente a, en 2006, décidé d'intervenir, toutes politiques confondues, sur **29** nouveaux projets, ce qui représente un engagement financier de **1 487 481 €** (détail annexe). Les investissements réalisés s'élèveront à 30 M€ environ (essentiellement des travaux et aménagements de zones d'activités).

Depuis sa création et jusqu'au 31 décembre 2006, le fonds départemental d'intervention économique a soutenu **387** projets par l'attribution de **8 685 331 €** de subventions.

Ces interventions s'articulent autour :

a) – Des aides immobilières aux activités productives

Ces aides consistent à soutenir les communes et leurs groupements, les sociétés d'économie mixte ou les sociétés de crédit-bail pour la construction ou l'aménagement de bâtiments destinés à abriter des entreprises artisanales ou industrielles.

En 2006, 4 projets ont été retenus en commission permanente pour un engagement financier total de **203 365 €** correspondant à un volume d'investissements immobiliers de près de 14 M€, les programmes industriels correspondants prévoyant le maintien et la création de plus de 830 emplois.

b) – Des aides immobilières aux activités commerciales :

- en direction des communes

Ces interventions, dont la finalité est de permettre le maintien ou la création de commerces de première nécessité dans les communes rurales de moins de 1 000 habitants, viennent souvent compléter des aides de l'Etat (FISAC) et/ou de l'Europe (objectif 2).

En 2006, **3** projets ont été retenus par la commission permanente pour un engagement financier total de **29 852 €**

Les investissements immobiliers de ces trois projets, situés sur les communes de Bessens, Molières et Puylagarde s'élèveront à 678 859 €

- en direction des entreprises

Ces aides consistent à soutenir les commerces de première nécessité situés en zones rurales portées par des particuliers.

En 2006, 2 dossiers ont été retenus par la commission permanente pour un engagement financier de **13 740 €**

c) – Des bonifications d'intérêts à l'hôtellerie

Au-delà de l'appui à la mise en conformité avec les normes actuelles d'hygiène et de sécurité des établissements hôteliers, cette politique doit aussi permettre d'améliorer la qualité des installations afin que nos établissements offrent un service d'excellent niveau.

En 2006, **4** projets nouveaux, représentant un engagement financier de **211 252 €**, pour un volume d'investissements de 10 798 691 € ont pu être pris en compte à Montech, Saint-Antonin-Noble-Val, Montauban et Sérignac

d) – Des études économiques d'analyse et de faisabilité industrielle

Ces interventions ont pour but d'aider les établissements publics, les organismes professionnels, les collectivités et les associations, à financer des études économiques prospectives, ou analytiques, de portée générale ou des études liées à la faisabilité technique de projets particuliers.

En 2006, **4** opérations ont été engagées au titre de cette politique pour un montant de **112 497 €**

e) – Aides au conseil audit d'entreprise

Cette aide consiste dans un diagnostic approfondi d'une ou plusieurs fonctions de l'entreprise débouchant sur des propositions précises et opérationnelles.

En 2006, **1 entreprise** figurant en annexe a été retenue et ce, pour un engagement financier de **2 200 €**

f) - Intervention économique en direction des industries agro-alimentaires

Cette politique, pour laquelle le Conseil Général a conventionné avec l'Etat, a pour but d'aider les petites et moyennes entreprises exerçant leur activité dans le secteur :

- du stockage, conditionnement et commercialisation des produits agricoles et alimentaires,
- de transformation et commercialisation de produits agricoles et alimentaires exerçant des services aux entreprises de ces secteurs.

En 2006, **1** projet, figurant en annexe, a été retenu pour un montant total d'aide de **10 497 €**. Les investissements à réaliser par l'entreprise s'élèvent à près de 285 000 €

g) - Aide à l'aménagement du territoire

Cette politique, votée par l'Assemblée Départementale, le 27 juin 2005, favorise l'accueil d'entreprises.

En 2006, **10 dossiers** ont reçu un avis favorable pour un engagement financier de **904 078 €** correspondant à un volume d'investissement de 3 927 310 € et à l'aménagement d'environ 195 hectares.

Cette politique est à insérer maintenant dans le nouveau dispositif du Contrat de Projets Etat/Région et dans le Schéma Régional de Développement Economique à travers une convention bipartite Région/Conseil Général sis annexée soumise à votre examen. Cette convention porte essentiellement sur :

- l'accueil d'entreprises,
- l'immobilier d'entreprise et les zones d'activités,
- la création-reprise des PME/PMI.

AUTRES INTERVENTIONS

Au-delà du F.D.I.E. proprement dit, nous intervenons également :

- en partenariat avec l'incubateur midi-pyrénées,
- en appui à la plate-forme d'initiative locale M.T.G.I. (Montauban Tarn-et-Garonne Initiative),
- sur des expertises dans le cadre de l'examen des demandes de participation de la société de capital à risque interdépartementale midi-pyrénées créations,
- sur l'accompagnement financier de l'emploi dans le secteur de la sous-traitance aéronautique (plan ADER et bourses aéronautiques),
- enfin, à la création d'entreprises innovantes avec NOVALIA 82.

a) - Participation à l'incubateur Midi-Pyrénées

L'Incubateur de Midi-Pyrénées, mis en place dans le cadre de la loi du 2 juillet 1999 sur l'innovation, a pour objectif de faciliter la création d'entreprises innovantes par des porteurs de projets issus de la recherche. Notre département a été un des premiers à apporter son concours à cette structure.

Pour 2007, je vous propose de continuer à soutenir l'Incubateur et ratifier un crédit de 20 000 € au chapitre 6568, sous-fonction 91.

b) - Plateforme d'initiative locale Montauban Tarn-et-Garonne initiative

Créée en 1993, la plate-forme locale d'initiative « Montauban Tarn-et-Garonne Initiative » a pour mission d'accompagner les porteurs de projets de création, ou de reprise d'entreprises, dans le département par l'octroi de prêts d'honneur, sans garantie et sans intérêt, destinés à augmenter le volume de leurs apports personnels.

Ces prêts, d'une durée de 24 à 36 mois, avec un différé de six mois, dont le montant varie généralement entre 2 000 € et 12 000 €, viennent accroître les fonds propres de la jeune entreprise lui permettant, ainsi, un meilleur accès aux prêts bancaires et une plus grande sécurité financière.

Le Conseil Général participe à cette plate-forme aux côtés d'autres partenaires publics et privés (Communauté d'Agglomération du Pays de Montauban et des Trois Rivières, Castelsarrasin, Conseil Régional, Caisse des Dépôts, Caisse d'Épargne, groupe Malakoff...).

En 2006, **24** prêts d'honneur ont été accordés pour un montant global de **145 308 €** (le montant du prêt moyen passe à 6 054 €).

Depuis sa création en 1994, la plate-forme d'initiative locale a accordé 253 prêts d'honneur pour un montant global de 1 201 360 €

Géographiquement, 120 projets ont concerné la communauté d'agglomération de Montauban et 133 d'autres communes du département.

Les projets soutenus par Montauban Tarn-et-Garonne Initiative, ont permis la création de 400 emplois.

Le taux de pérennité à l'issue de la période d'échéance des prêts s'établit à 85 %.

Pour 2007, je vous propose la reconduction de la subvention de **18 000 €** à Montauban Tarn-et-Garonne Initiative, montant que vous trouverez inscrit dans le livre des subventions aux Associations.

c) - Pépinière d'entreprises NOVALIA 82

La pépinière d'entreprises NOVALIA 82 a ouvert ses portes en avril 2004. Depuis bientôt 3 ans d'activité, elle a permis l'installation de 20 jeunes entreprises et en abrite 17 aujourd'hui. Un rapport est présenté à cet effet.

PROPOSITIONS POUR L'ANNEE 2007

Je vous propose, au titre de l'année 2007 la **poursuite** des politiques liées à notre Fonds Départemental d'Intervention Economique et aux actions en faveur des entreprises, sur la base des autorisations de programme et des crédits de paiements précisés dans le tableau ci-après :

Libellé Imputation	EXERCICE 2007 en €				Crédits de paiement 2007 en €	
	Autorisation de programme	ECHEANCIER DES CREDITS DE PAIEMENT			Inscrits sur AP antérieures	Total
	2007	2007	2008	2009		
FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION ECONOMIQUE						
AIDES IMMOBILIERES AUX ACTIVITES PRODUCTIVES subventions aux sociétés d'investissements 20426-93	266 875	38 125	152 500	76 250	155 500	193 625
subventions aux communes 2041415-93	152 500	38 125	82 250	38 125	0	38 125
AIDES IMMOBILIERES AUX ACTIVITES COMMERCIALES Subventions aux tiers 20425- 93 Subventions aux communes 2041414- 93	13 740	6 870	6 870		9 740	16 610
	35 000	25 000	10 000		6 352	31 352
AIDES AU CONSEIL (Audits) 204251-93	3 000	3 000				3 000
INTERVENTION EN FAVEUR DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES 20427-928	114 375	38 125	38 125	38 125	30 000	68 125
ETUDES ECONOMIQUES D'ANALYSE ET DE FAISABILITE INDUSTRIELLE 6171-91	160 000	50 000	110 000		93 659	143 659
AUTRES PARTICIPATIONS (Incubateur + aerospace valley et hélimaintenance) 6568-91	23 000	23 000				23 000

Compte tenu de ce qui précède je vous prie de bien vouloir délibérer.

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve, au titre de l'année 2007, la poursuite des politiques liées au fonds départemental d'intervention économique et aux actions en faveur des entreprises, sur la base des autorisations de programme suivantes :

Sur l'article 20426 sous-fonction 93 Aides immobilières aux activités productives (sociétés d'investissements)	266 875 €
Sur l'article 2041415 sous-fonction 93 Aides immobilières aux activités productives (communes)	152 500 €
Sur l'article 20425 sous-fonction 93 Aides immobilières aux activités commerciales (tiers)	13 740 €
Sur l'article 2041414 sous-fonction 93 Aides immobilières aux activités commerciales (communes)	35 000 €
Sur l'article 20427 sous-fonction 928 Interventions en faveur des Industries Agro-Alimentaires	114 375 €

- Ratifie l'inscription des crédits de paiement suivants :

Sur l'article 20426 sous-fonction 93 Aides immobilières aux activités productives (sociétés d'investissements)	193 625 €
Sur l'article 2041415 sous-fonction 93 Aides immobilières aux activités productives (communes)	38 125 €
Sur l'article 2041414 sous-fonction 93 Aides immobilières aux activités commerciales (communes)	31 352 €
Sur l'article 20425 sous-fonction 93 Aides immobilières aux activités commerciales (subvention aux tiers)	16 610 €
Sur l'article 6171 sous-fonction 91 Etudes économiques d'analyse et de faisabilité industrielle	143 659 €
Sur l'article 20427 sous-fonction 928 Interventions en faveur des Industries Agro-Alimentaires	68 125 €
Sur l'article 6568 sous-fonction 91 Autres participations (Incubateur-aerospace valley - hélimaintenance)	23 000 €
Sur l'article 204251 sous-fonction 93 Aide au Conseil (Audit)	3 000 €

- Autorise Monsieur le Président à signer avec la Région, la convention bipartite d'application relative au volet économique du contrat de projets 2007/2013.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,